



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

Cher client,

Vous vous apprêtez à signer votre contrat d'abonnement et de location de solution internet à une de nos SOLUTIONS INTERNET IMAG'IN WEB. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions. Nous souhaitons cependant vous apporter un éclairage rapide sur le contenu du contrat d'abonnement et de location de solution internet Imag'in Web, une offre de l'agence de communication Imag'in Créa Graph. Vous pouvez ainsi vous engager en toute confiance et en toute sérénité.

La commande de votre offre via notre site internet www.imagincreagraph.com équivaut à l'acceptation intégrale et sans équivoque du présent contrat.

Préalablement à la signature du contrat, l'abonné reconnaît avoir été pleinement conseillé et informé par IMAG'IN CRÉA GRAPH sur l'ensemble des moyens permettant la création et la mise en place de sa Solution Internet Globale, notamment au regard de l'offre qu'il a choisi lors de la commande sur le site internet www.imagincreagraph.com. Le client certifie sincère et véritable l'ensemble des informations qu'il a communiqué et communiquera à IMAG'IN CRÉA GRAPH, reconnaît avoir pris connaissance via le site internet d'un exemplaire du présent contrat et avoir pris connaissance des conditions générales de ventes présentes sur le site internet.

Article 1 - Objet du contrat

- 1 - Le présent contrat a pour objet la mise en place de la solution internet Imag'in Web choisie permettant la présentation des produits et services de l'entreprise de l'Abonné sur Internet et comprenant notamment la création et la mise en place d'un Site Internet, ainsi que la mise en place des spécificités techniques liées à l'offre choisie.
- 2 - L'abonné reconnaît contracter pour les besoins de son entreprise et souscrire le présent contrat à titre commercial.

Article 2 - Durée du contrat

- 1 - Le présent contrat est conclu pour une durée fixe, indivisible et irrévocable de 24 (vingt quatre) mois renouvelable par tacite reconduction sauf dénonciation, par l'une ou l'autre des parties, par voie de recommandé avec accusé de réception 3 (trois) mois avant le terme du contrat (cachet de la poste faisant foi). Passé le délai initial de 24 (vingt quatre) mois, l'abonné peut résilier à tout moment. Le mois en cours sera dû.
- 2 - En cas de modification de l'offre, refonte du site ou des éléments d'architecture du site, le contrat sera automatiquement renouvelé pour une durée fixe, indivisible et irrévocable de 24 (vingt quatre) mois dans les mêmes conditions que cité dans l'article 2 alinéa 1.
- 3 - En cas de souscription à un module complémentaire, celui-ci sera obligatoirement souscrit lors de la commande de l'offre choisie et les montants correspondants au(x) module(s) souscrit(s) feront l'objet d'un prélèvement séparé aux mêmes échéances que l'offre principale et dans les mêmes conditions que citées à l'article 2 alinéa 1. Le(s) modules complémentaires souscrits seront souscrits pour un délai de 24 mois minimum.
- 4 - En cas de souscription à une offre de référencement ou de formation complémentaire, le service fera l'objet d'une facturation complémentaire correspondant au montant et à la durée de l'offre souscrite.

Article 3 - Désignation des services internet pouvant être souscrites par le site

- 1 - Solution internet Imag'in Confort 59€ H.T/mois x 24 mois (souscription immédiate via le site)
- 2 - Solution internet Imag'in Sérénité 99€ H.T/mois x 24 mois (souscription immédiate via le site)
- 3 - Solution internet Imag'in Premium 129€ H.T/mois x 24 mois (souscription immédiate via le site)
- 4 - Module complémentaire - Galerie photo 10€ H.T/mois x 24 mois
- 5 - Module complémentaire - Réseaux sociaux 10€ H.T/mois x 24 mois
- 6 - Module complémentaire - Inscription à la newsletter 10€ H.T/mois x 24 mois
- 7 - Module complémentaire - Gestion de cartes / Maps de type Google maps 10€ H.T/mois x 24 mois
- 8 - Module complémentaire - Catalogue en ligne 30€ H.T/mois x 24 mois
- 9 - Module complémentaire - Système de paiement 10€ H.T/mois x 24 mois (de type payplug, hors frais bancaires éventuels)
- 10 - Prestation de référencement SEO complémentaire
- 11 - Prestation de formation

Article 4 - Définitions pour les besoins des présentes

- 1 - **Solution Internet** : comprend le choix d'un design (template) parmi le catalogue correspondant à l'offre choisi, intégration des textes et photos fournies par le client, gestion du nom de domaine, hébergement, référencement, dans le cadre des spécificités de l'offre souscrite.
- 2 - **Site Internet** : Ensemble des données permettant la publication sur le réseau Internet d'images, de textes, et/ou de fichiers à télécharger reliés à une adresse (nom de domaine).
- 3 - **Cahier des Charges** : (CDC) Document formalisant les attentes de l'Abonné relatives à son arborescence, son nom de domaine, au design (template) choisi, au contenu qu'il fournit et souhaite y voir inséré et les mots clefs et expressions sur lesquels il souhaite être référencé dans les moteurs de recherche.
- 4 - **Nom de domaine** : Adresse unique permettant d'accéder à un site internet
- 5 - **Charte graphique** : Maquette graphique du Site Internet de l'Abonné définie dans le Cahier des Charges.
- 6 - **Développement du Site** : Programmes informatiques permettant la mise à disposition de fonctionnalités spécifiques sur le Site (base de données, mailing list, devis, newsletter ...)
- 7 - **Contenu** : Textes et images fournis par l'Abonné dont il souhaite voir figurer sur son Site, défini au Cahier des Charges.
- 8 - **Livraison** : Lors de la validation du principe de navigation par le client, le préposé d'IMAG'IN CRÉA GRAPH fait valider le Site Internet à l'Abonné, qui matérialise son acceptation par retour de mail.
- 9 - **Référencement SEO** : Méthodologie permettant de placer un Site Internet sur les pages des résultats des moteurs de recherche par le biais d'un travail d'audit, de veille concurrentielle, d'optimisation et d'inscription sur les moteurs et annuaires, sur des expressions pertinentes et

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

ciblées par rapport à l'activité du partenaire ou du client. (dans la limite des options et formules souscrites)

10 - **Suivi de référencement** : Analyse des statistiques pour déterminer la pertinence du référencement et effectuer les modifications en fonction des besoins et de la concurrence. (dans la limite des options et formules souscrites)

11 - **Positionnement** : Achat ponctuel de mots sur une page d'un moteur de recherche permettant d'apparaître dans les «Annonces»

12 - **Hébergement mutualisé** : Hébergement de plusieurs Sites internet de plusieurs Abonnés sur une même machine serveur. Les Sites Internet en hébergement mutualisé se partagent les ressources matérielles et logicielles du serveur. Les ressources sont affectées à la machine serveur et non à un Site en particulier.

13 - **Mise à jour** : Modification du contenu ne remettant pas en cause l'architecture du site

14 - Tout développement informatique (passerelle) permettant au site internet de communiquer avec un autre logiciel fera l'objet d'une facturation séparée par rapport au présent contrat

Article 5 - Adresse de correspondance et permanence

1 - **Courrier** : Imag'in Créa Graph, 133 rue de la Mairie, 45210 La Chapelle-Saint-Sépulcre

2 - **Permanence par mail** : Une permanence par mail sera mise à la disposition de l'Abonné, du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00 (sauf jour férié)

3 - **Permanence Téléphonique** : Une permanence téléphonique sera mise à la disposition de l'Abonné, pour l'Offre Imag'in Web Premium, du lundi au vendredi, de 9h00 à 19h00 (sauf jour férié)

Article 6 - Prise d'effet du contrat

Le contrat prendra effet dès la souscription via le site internet. Les prélèvements mensuels débiteront le 5 du mois suivant la commande dans les conditions indiquées à l'article 2 dudit contrat.

Article 7 - Obligations d'IMAG'IN CRÉA GRAPH

1 - **Création de Site** : IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à réaliser le Site Internet de l'Abonné conformément à l'offre souscrite

2 - **Maintenance du Site** : IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à mettre en place tous les moyens techniques pour assurer la maintenance et le bon fonctionnement du Site de l'Abonné

3 - **Référencement** : IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à mettre en œuvre tous les moyens afin d'assurer à l'Abonné un référencement optimum dans le cas où l'Abonné ait souscrit aux options de prestation de référencement SEO et compte tenu des mots clefs ou expressions clefs déterminés avec l'Abonné, et de la concurrence (dans la limite des options et formules souscrites)

4 - **Suivi de référencement** : IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à mettre en œuvre tous les moyens afin d'assurer à l'Abonné un suivi de référencement optimum (dans la limite des options et formules souscrites)

5 - **Hébergement** : IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à mettre en œuvre tous les moyens techniques afin d'assurer l'hébergement du Site de l'Abonné sur ses serveurs ou les serveurs du fournisseur d'hébergement choisi par IMAG'IN CRÉA GRAPH, sans perte de données notamment.

6 - **Formations** : IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à proposer (soit directement, soit par le biais de sociétés partenaires) à l'Abonné, des formations adaptées à son niveau ainsi qu'à ses objectifs afin d'optimiser l'utilisation qu'il fera de son Site Internet. L'Abonné sera libre d'accepter ou non ces formations s'il estime être suffisamment informé pour gérer sans aide son site internet. Dans le cadres des offres Imag'in Web, se référer à l'article 25 du présent contrat.

Article 8 - Obligations de l'Abonné

1 - Relatives à la Mise en place de sa Solution Internet :

a - L'Abonné s'engage à collaborer de manière pleine et entière avec IMAG'IN CRÉA GRAPH, notamment lors de la réalisation du cahier des charges et de l'éventuel transfert de son nom de domaine, afin de permettre à IMAG'IN CRÉA GRAPH de mettre en place de façon efficace la Solution Internet Globale souscrite par lui.

b - L'Abonné s'engage à fournir le contenu nécessaire à la réalisation et au référencement de son Site au plus tard 30 (trente) jours après la réalisation du cahier des charges. Le cas échéant, l'Abonné déclare savoir que son Site sera mis en ligne avec les informations fournies par lui.

2 - Relatives à son Site Internet :

a - L'Abonné s'engage à ne pas utiliser son Site Internet pour transmettre, recevoir, diffuser ou utiliser par quelque moyen que ce soit et de quelque façon que ce soit de l'information contraire à la législation en vigueur, le cas échéant à la déontologie de sa profession, aux bonnes mœurs et à l'ordre public en général.

b - L'Abonné s'engage à ne pas effectuer d'envoi massif de mails ou a «spammer» en utilisant l'adresse du Site Internet.

c - L'Abonné s'engage à ne pas faire créer un Site Internet semblable ou identique à un autre Site Internet. Le cas échéant, il en sera le seul responsable, notamment en cas de poursuites.

d - L'Abonné s'engage à faire figurer sur son Site les mentions légales obligatoires en vigueur afin de permettre aux tiers de le contacter directement.

3 - Relatives à l'Administration et à la Législation en vigueur :

L'Abonné s'engage à déclarer son Site auprès des organismes publics conformément aux dispositions légales en vigueur et à fournir les numéros de déclaration sans délai à IMAG'IN CRÉA GRAPH sur simple demande écrite (notamment auprès de la C.N.I.L et/ou du CSA ...). IMAG'IN CRÉA GRAPH ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut de déclaration.

4 - Relatives aux serveurs mutualisés : L'Abonné s'engage à ne pas porter atteinte à l'intégrité physique ou informatique du serveur mutualisé de quelque manière que ce soit (notamment par des «virus», «vers» et/ou en perturbant le fonctionnement d'un PC et/ou en prenant le contrôle à distance). L'Abonné est seul responsable de ce type d'atteinte et du préjudice qui pourrait en résulter. Les fichiers et/ou applications qu'il place

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV (Conditions Générales de Ventes) préalablement à la souscription du présent contrat

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com

09-05-2020 2 / 7



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

sur le serveur mutualisé pourront être refusés par IMAG'IN CRÉA GRAPH s'ils portent atteinte au bon fonctionnement du serveur et/ou à ses performances globales. La remise en état du serveur piraté et/ou attaqué et/ou dégradé pourra faire l'objet d'une réparation financière au profit d'IMAG'IN CRÉA GRAPH et/ou de ses autres Abonnés ayant leurs Sites Internet hébergés sur le même serveur. Cette réparation sera égale aux frais engagés pour la remise en état du service majorée de 10% et additionnée de l'ensemble des préjudices financiers déclarés par les autres Abonnés auant leurs Sites Internet hébergés sur le même serveur résultant de ce piratage et/ou attaque, et/ou dégradation.

- 5 - Relatives à l'accès Internet : L'Abonné s'engage à disposer d'un accès Internet performant pour l'exploitation de sa Solution Internet
- 6 - Relatives aux mots de passe : L'Abonné s'engage à utiliser un mot de passe sécurisé tel que conseillé par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information), à savoir un mot de passe d'au moins 12 caractères de types différents (minuscule, MAJUSCULES, chiffres, caractères spéciaux), ainsi qu'à changer ses mots de passe tous les 90 jours

Article 9 - Propriété intellectuelle

- 1 - IMAG'IN CRÉA GRAPH conserve la propriété de la Charte Graphique, du design (template) choisi, du développement spécifique ainsi que les contenus non fournis par l'Abonné. Ces droits seront mis à disposition de l'Abonné durant toute la durée du contrat. En contrepartie, l'Abonné s'engage à assurer lui-même et à ses propres frais la défense et la sécurité des dits droits.
- 2 - L'Abonné reconnaît avoir les droits de propriété intellectuelle ou autorisations sur les contenus, textes, photos, musiques, ... qu'il aura fournis. Il en conservera la propriété. IMAG'IN CRÉA GRAPH s'interdit d'utiliser les contenus fournis par l'Abonné à des fins étrangères au Site Internet de l'Abonné sauf autorisation expresse de sa part.

Article 10 - Modalités d'exécution de la prestation

- 1 - Cahier des Charges : Suite à la signature du présent contrat, le Cahier des Charges sera réalisé en pleine collaboration avec l'Abonné.
- 2 - Création et développement du Site Internet : Suite à la réalisation du Cahier des Charges, le Site Internet sera réalisé par IMAG'IN CRÉA GRAPH en conformité avec le Cahier des Charges.
- 3 - Livraison du Site : Le Site livré, l'Abonné disposera de 30 (trente) jours pour demander des modifications ne remettant pas en cause l'architecture et/ou le développement du Site. L'Abonné disposera de 30 (trente) jours pour fournir les contenus (textes), permettant de référencer le site internet dans les moteurs de recherche, selon les dispositions et options souscrites lors de la signature du présent contrat. Un Procès-Verbal de livraison matérialisera l'accord de l'Abonné, même lorsque celui-ci n'aura pas encore fourni ses contenus (textes). À défaut, les pages pour lesquels les contenus (textes) seront manquants seront remplies par du texte générique présentant la disposition des contenus (textes) sur ladite page.
- 4 - Référencement, suivi de référencement : Le Site sera référencé par IMAG'IN CRÉA GRAPH conformément aux options de référencement souscrites et aux mots clefs notés dans le Cahier des Charges.

Article 11 - Descriptif de la prestation

- 1 - Préparation du Cahier des Charges : Correspond à une recherche concurrentielle géographique et sur le web, la préparation d'arborescence, d'univers graphiques, le choix de développement informatique en fonction des objectifs du Site, le choix d'orientation textuel en vue du référencement, la recherche des annuaires pertinents pour l'activité et la cible visée cette préparation se faisant en fonction des informations recueillies par l'attaché commercial lors de la signature du contrat.
- 2 - Cahier des Charges, Création et Mise en place du Site Internet : Comprennent la validation des choix graphiques, ergonomiques et d'arborescence du Site, des choix de développement informatique et d'insertion des contenus textuels fournis par l'Abonné, tous les textes qu'elle que soit la langue sont fournis par l'Abonné, la rédaction du Cahier des Charges, le choix et la souscription (ou le transfert) du nom de domaine, la souscription de l'espace d'hébergement pour la durée du contrat, la création des adresses mails du Site, la création des identifiants et mot de passe de messagerie, dans certains cas la réalisation d'une interview ou d'un reportage photo permettant au webmaster de se familiariser avec l'univers du Site, le choix des photos, la réalisation de la charte graphique, le développement des applications informatiques, les découpage et montage du Site. Correspond à 20 (vingt) mensualités.
- 3 - Le référencement, le suivi de référencement, les mises à jour et l'hébergement : Comprennent l'amortissement du matériel, des logiciels et des coûts fixes d'IMAG'IN CRÉA GRAPH, la maintenance de l'hébergement, la préparation de méta tags pour le référencement, l'insertion de contenus, l'optimisation du Site pour le référencement, les modifications occasionnelles par les mises à jour du Site et dans la limite des services souscrits par l'Abonné. Correspond à 4 (quatre) mensualités (dans la limite des options et formules souscrites)
- 4 - Les SMS envoyés par les outils utilisant des plateformes d'envoi de SMS ne sont pas compris dans la prestation du présent contrat. Ils feront l'objet d'une facturation séparée.
- 5 - Les moyens de paiement des sites de vente en ligne feront l'objet de facturations spécifiques à chaque banque, à charge pour l'Abonné de contracter avec une banque avant la livraison du Site Internet et de transmettre tous les codes de mise en fonctionnement à IMAG'IN CRÉA GRAPH.

Article 12 - Rémunération de la prestation .

Le coût de la prestation réalisée par IMAG'IN CRÉA GRAPH équivaut à 24 (vingt-quatre) fois le montant de la mensualité déterminée au jour de la signature du présent contrat et inscrit à l'article 4. L'échéancier parviendra à souscription et la mise en place de prélèvements interviendront au 5 du mois, dès la souscription. Dans le cas où la souscription serait effective après le 5 du mois, le premier prélèvement interviendrait le mois suivant, pour un total de 24 mensualités.

Article 13 - Financement du contrat

- 1 - IMAG'IN CRÉA GRAPH se réserve la possibilité soit de soumettre à une société de location la mise à disposition des produits objets du contrat, soit de les louer directement à l'Abonné. Dans tous les cas, l'absence de livraison des produits désignés aux présentes dans les 120 (cent vingt) jours après la signature du contrat vaudra notification implicite à l'Abonné de la décision de rejet du dossier de location financière ou de financement interne, le contrat étant de plein droit réputé caduque sans que l'une ou l'autre des parties ne puisse prétendre à une quelconque indemnité, sauf si l'absence de livraison est due à l'Abonné lui-même, auquel cas il sera de plein droit redevable d'une somme équivalent à 20 (vingt) mensualités correspondant au travail effectué par IMAG'IN CRÉA GRAPH.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV (Conditions Générales de Ventes) préalablement à la souscription du présent contrat

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

2 - **Garantie** : Dans tous les cas, l'Abonné s'engage, au cas où il a choisi cette option, à verser au jour de la mise en ligne de son Site la somme inscrite au recto du présent contrat à titre de dépôt de garanti par chèque à l'ordre d'IMAG'IN CRÉA GRAPH. Il produira un intérêt égal au taux de 2 (deux) pour cent et sera restitué à l'Abonné au terme du présent contrat sauf en cas d'impayé (le dépôt de garanti serait alors intégralement affecté au paiement de ces mensualités et autres frais de rejets, relance, ...).

Article 14 - Extinction du contrat - Conséquences

- 1 - Lorsque le contrat parvient à échéance sans avoir fait l'objet d'une dénonciation par voie de recommandé avec accusé de réception 3 (trois) mois avant le terme du contrat par l'une ou l'autre des parties (la date de réception faisant foi), le contrat sera réputé tacitement reconduit pour 1 (un) mois renouvelable jusqu'à dénonciation du contrat et dans les conditions sus-nommées à l'Article 2.
- 2 - Lorsque le contrat tacitement reconduit parvient à échéance sans avoir fait l'objet d'une dénonciation dans les mêmes termes que ci-dessus, le contrat sera de nouveau reconduit pour une période d'1 (un) mois de plein droit jusqu'à dénonciation du contrat et dans les conditions sus-nommées à l'Article 2.
- 3 - Lorsque le contrat parvient à échéance en ayant fait l'objet d'une dénonciation régulière, le site ne sera plus hébergé, les contenus fournis par l'Abonné lui seront restitués sur simple demande écrite tandis que la Charte Graphique, le développement spécifique et les contenus non fournis par l'Abonné resteront la propriété d'IMAG'IN CRÉA GRAPH.
- 4 - La dénonciation de son contrat par l'Abonné est une résiliation anticipée qui entraînera de plein droit la facturation du solde du contrat et des pénalités prévues au contrat.

Article 15 - Facturation et paiement

Le paiement se fera par mandat prélèvement SEPA. Tout autre mode de paiement sera facturé 10 (dix) € HT par paiement.

- 1 - Paiement par mandat de prélèvement SEPA sur le compte bancaire ou postal de l'Abonné ainsi que l'Abonné l'a expressément autorisé lors de la souscription de la présente offre et le mandat rempli en ligne, conformément à l'ordre qu'il a simultanément donné à l'établissement bancaire tenant son compte. L'Abonné s'engage à maintenir l'ordre d'autorisation de prélèvement pendant toute la durée du contrat et, en cas de changement de domiciliation bancaire, à fournir à IMAG'IN CRÉA GRAPH 1 (un) mois à l'avance sa nouvelle domiciliation bancaire par voie de courrier recommandé avec accusé de réception. Chaque changement de domiciliation bancaire sera facturé 20 (vingt) € HT.
- 2 - **Rejet de paiement** : Quel qu'en soit le motif, tout rejet de prélèvement par la banque de l'Abonné sera facturé 25 (vingt-cinq) € HT.
- 3 - **Frais de réouverture d'hébergement** : 150 (cent-cinquante) € HT par hébergement + 20 (vingt) € H.T par nom de domaine (sous réserve de disponibilité).
- 4 - L'objet du présent contrat est principalement la mise en place d'un Site internet, le montant de la prestation étant équivalent à 24 (vingt-quatre) fois la mensualité déterminée à l'article 4 du présent contrat, l'intégralité de la rémunération d'IMAG'IN CRÉA GRAPH sera due lors de la livraison du Site internet. Les factures seront alors régulièrement adressées à l'Abonné, à charge pour lui d'en régler les différentes mensualités.
- 5 - **Transfert sortant de nom de domaine** : En cas de transfert sortant de nom de domaine, l'Abonné sera facturé 150 (cent cinquante) € HT par nom de domaine au titre des formalités de transfert.

Article 16 - Recouvrement

En cas de non-paiement, l'Abonné sera immédiatement redevable de l'intégralité du solde restant dû, nonobstant les éventuels frais de recouvrement et/ou pénalités qui seront à la charge de l'Abonné.

- 1 - **Fais de relance** : Tout frais de relance et/ou de mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception pour non-paiement d'une échéance sera facturé 25 (vingt-cinq) € HT minimum par IMAG'IN CRÉA GRAPH.
- 2 - **Retard de paiement / intérêt légal** : En cas de retard de paiement d'une mensualité à son échéance, les sommes restant dues portent de plein droit et sans mise en demeure préalable intérêt à un taux égal à 1,5 (une fois et demie) le taux d'intérêt légal en vigueur. Par ailleurs, tout retard de paiement donnera lieu à une indemnité forfaitaire pour les frais de recouvrement dont le montant est fixé, par le décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012 à 40 (quarante) €.
- 3 - IMAG'IN CRÉA GRAPH ou toute autre personne mandatée par elle à cet effet se chargera du recouvrement des sommes dues au titre du présent contrat et assurera la répartition aux bénéficiaires de la part des mensualités correspondant à la rémunération de la prestation des services ci-dessus désignés.

Article 17 - Résiliation anticipée

- 1 - **Par IMAG'IN CRÉA GRAPH** : En cas de non paiement par l'Abonné d'une seule mensualité et 8 (huit) jours après une mise en demeure par courrier recommandé avec accusé de réception resté en tout ou partie sans effet, le contrat sera considéré par IMAG'IN CRÉA GRAPH comme étant de plein droit résilié.
- 2 - **Par l'Abonné** : En cas de résiliation anticipée du présent contrat à l'initiative de l'Abonné, l'intégralité des sommes restants dues seront réclamées.

Article 18 - Clause pénale

Des pénalités d'un montant égal à 10 (dix) pour cent du solde restant dû seront exigées dans tous les cas de résiliation des présentes à l'initiative de l'Abonné.

Article 19 - Nom de domaine

- 1 - **Choix du nom de domaine** : L'Abonné indiquera son choix en matière de nom de domaine dans le Cahier des Charges. Une fois le nom de domaine validé par IMAG'IN CRÉA GRAPH, l'Abonné reconnaît être le seul responsable de la protection de son nom de domaine, notamment au regard du droit de la concurrence et de la propriété intellectuelle.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV (Conditions Générales de Ventes) préalablement à la souscription du présent contrat

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

2 - Règles de nommage :

a - **Acceptation** : Toute demande d'enregistrement d'un nom de domaine suppose l'acceptation préalable et sans réserve des règles administratives et techniques de nommage régissant le niveau d'enregistrement sollicité ainsi que l'acceptation, le cas échéant, des règles de résolution des conflits pouvant survenir entre le propriétaire du nom de domaine et tout tiers revendiquant des droits sur tout ou partie de ce nom.

b - **Consultation** :

- 1) Niveau d'enregistrement .fr et ses dérivés : consultation sur le Site de l'Afnic <http://afnic.fr>.
- 2) niveau d'enregistrement .com, .net et .org : consultation sur le site de l'intermic <http://intermic.net>

c - **Justificatif** : L'Abonné devra fournir à IMAG'IN CRÉA GRAPH les justificatifs éventuellement requis pour l'enregistrement considéré (k-bis, identifiant répertoire INSEE, certificat d'enregistrement à l'INPI, ...).

3 - Transfert du nom de domaine :

a - **Transfert entrant** : IMAG'IN CRÉA GRAPH mettra tous les moyens en œuvre pour permettre le transfert entrant du nom de domaine choisi par l'Abonné. En cas d'impossibilité de transférer le nom de domaine choisi par l'Abonné dans les 45 (quarante-cinq) jours suivants le cahier des charges, l'Abonné s'engage à choisir un autre nom de domaine.

b - **Transfert sortant** : IMAG'IN CRÉA GRAPH se réserve la faculté de s'opposer à toute demande de transfert sortant d'un ou plusieurs noms de domaine dès lors que l'Abonné serait débiteur, pour l'un de ces noms, de n'importe quelle somme au titre du présent contrat. IMAG'IN CRÉA GRAPH s'engage à faciliter le transfert sortant du nom de domaine à échéance du contrat moyennant des frais administratifs et techniques d'un montant déterminé à l'article 16-5.

Article 20 - Contenu

- 1 - Les textes devant figurer sur le Site (quelque soit la langue choisie) seront obligatoirement transmis par l'Abonné au format d'un traitement de texte (Word, traitement de texte Open Office etc...). Le Logo sera obligatoirement transmis par l'Abonné, le cas échéant, au format EPS.
- 2 - En cas de Site de vente en ligne : l'Abonné s'engage à posséder, ou à défaut à ouvrir, un compte dans l'une des banques avec lesquelles travaille IMAG'IN CRÉA GRAPH, ainsi qu'à fournir un RIB ou RIP en justifiant avant la livraison du Site.
- 3 - En cas de Site avec Base de Données :

- a - Si l'Abonné a choisi qu'IMAG'IN CRÉA GRAPH alimente la base de données de son Site, les contenus devront obligatoirement être transmis au format de tableur par mail (Excel, tableur Open Office ect ...).
- b - Si l'Abonné a choisi d'alimenter lui-même la base de données de son Site, il le fera grâce au mot de passe fourni par IMAG'IN CRÉA GRAPH et dont il sera le seul responsable.

Article 21 - MISE A JOUR DU SITE :

L'Abonné bénéficiera à sa demande d'une mise à jour semestrielle de son Site.

1 - **Procédure** : L'Abonné devra en faire la demande écrite, soit par courrier recommandé A/R adressé à IMAG'IN CRÉA GRAPH, soit par mail à l'adresse contact@imagincreagraph.com, et devra préciser sur quelles pages de son Site elle devra s'appliquer. IMAG'IN CRÉA GRAPH disposera de 30 (trente) jours pour répondre à l'Abonné sur la faisabilité des modifications demandées dans le cadre du contrat en cours. L'absence de contestation de l'Abonné dans les 5 (cinq) jours ouvrés à compter de la réception de la confirmation vaudra acceptation de l'Abonné de la mise à jour effectuée par IMAG'IN CRÉA GRAPH.

2 - Dans le cas où les modifications et mises à jour ne feraient pas partie du contrat en cours, IMAG'IN CRÉA GRAPH pourra proposer un devis à l'Abonné qui sera libre de l'accepter ou non.

Article 22 - Hébergement

L'Hébergement se fera sur un serveur accepté par IMAG'IN CRÉA GRAPH.

- 1 - **Espace de stockage** : Offre Imag'in Confort : 50 Go maximum / Imag'in Sérinité : 100 Go maximum / Imag'in Luxe : 150 Go maximum.
- 2 - **Contenu non toléré** : Tout contenu contraire à la législation en vigueur, proposant des téléchargements en nombre, spamming ou envoi massif d'e-mails...
- 3 - **Bande passante du Site de l'Abonné** : Trafic illimité
- 4 - **Comptes mails** : Mis à disposition de l'Abonné par IMAG'IN CRÉA GRAPH, ils ne pourront contenir plus de 5 (cinq) Go de données avec une taille max par Email de 100 (cent) Mo. En cas de dépassement, l'Abonné ne pourra plus recevoir ses mails. Avant tout dépassement l'Abonné sera informé par IMAG'IN CRÉA GRAPH ou par le service d'hébergement afin de vider sa boîte mail.
- 5 - **Limite de responsabilité d'IMAG'IN CRÉA GRAPH** :

a - **Sites comprenant une base de données** : Le présent contrat n'inclut pas la réinstallation de services, espaces et/ou fonctionnalités rendue nécessaire par une mauvaise manipulation de l'Abonné. Elle fera donc, le cas échéant, l'objet d'une facturation séparée.

b - **Maintenance et interventions techniques** : Nécessaires sur les serveurs, elles peuvent entraîner l'inaccessibilité temporaire au Site de l'Abonné et ne peuvent servir de fondement à une quelconque demande d'indemnité de l'Abonné.

c - La responsabilité d'IMAG'IN CRÉA GRAPH s'arrête à la sortie des routeurs IP installés sur ses serveurs. Dans le cas de serveurs hébergés chez un fournisseur choisi par IMAG'IN CRÉA GRAPH, la responsabilité incombera au fournisseur.

d - **Dommages et intérêts** : La responsabilité d'IMAG'IN CRÉA GRAPH sera strictement limitée aux mensualités effectivement payés par l'Abonné pour le trimestre en cours.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV (Conditions Générales de Ventes) préalablement à la souscription du présent contrat

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

6 - Obligations d'IMAG'IN CRÉA GRAPH :

- a - Connexion continue des serveurs au réseau électrique public : IMAG'IN CRÉA GRAPH mettra tout les moyens en œuvre pour assurer une connexion continue des serveurs.
- b - Protection matérielle des données intégrées par l'Abonné sur son site : IMAG'IN CRÉA GRAPH mettra en œuvre tous les moyens afin d'assurer cette protection, ce qui ne décharge pas l'Abonné d'effectuer ses propres sauvegarde afin d'éviter la perte de ses données.
- c - Respect de la confidentialité des courriers qui ne sont pas directement adressés à IMAG'IN CRÉA GRAPH.

Article 23 - Le Référencement

- 1 - **Domaine** : Le référencement est effectué pour une activité professionnelle et un Site
- 2 - **Responsabilité** : IMAG'IN CRÉA GRAPH mettra tous les moyens en œuvre pour obtenir les meilleures places possible dans les moteurs de recherches dans le cas de souscription d'une prestation de référencement et dans la limite de la prestation souscrite.
- 3 - **Limite de responsabilité** : IMAG'IN CRÉA GRAPH ne pourra pas être tenue responsable de l'utilisation que font ou feront les outils de recherches de l'information communiquée pour la soumission du Site de l'Abonné. IMAG'IN CRÉA GRAPH, ne pourra être tenue responsable de la place du Site du client dans les moteurs de recherche en cas de non-fourniture ou fourniture incomplète des Contenus par l'Abonné.
- 4 - **Liens sponsorisés** : L'Abonné pourra faire la demande à IMAG'IN CRÉA GRAPH s'il souhaite avoir un positionnement payant sur des moteurs de recherches et/ou annuaire et sous réserve de l'acceptation du Site de l'Abonné par ces derniers. Ce positionnement fera l'objet d'une facturation séparée.
- 5 - **Modification de Site** : L'Abonné déclare avoir été informé que dans le cas où il souhaiterait une mise à jour du contenu son Site ou en cas de modification de l'architecture de son Site et/ou de l'activité de son entreprise, la prestation fera l'objet d'une facturation détaillée. D'autre part, un nouveau référencement complet peut être nécessaire entraînant un surcoût. L'abonné pourra accepter ou renoncer à ce nouveau référencement.

Article 24 - Formation

- 1 - **Objet** : L'Abonné a la possibilité de souscrire à des modules de formation fournis par IMAG'IN CRÉA GRAPH, ou un partenaire sélectionné par IMAG'IN CRÉA GRAPH afin d'exploiter au mieux sa Solution Internet Globale.
- 2 - **Procédure** : À réception de la commande de formation, l'Abonné sera informé des dates de formation prévues. Une fois celle-ci arrêtées, elles ne pourront être reportées qu'une seule fois par l'abonné.
Pour toute formation qui n'aura pas été reportée au minimum 48 (quarante-huit) heures à l'avance par l'Abonné, IMAG'IN CRÉA GRAPH ou ses prestataires lui facturera une somme équivalente à l'immobilisation du matériel informatique, la location de la salle, les frais de déplacement et la mobilisation d'un formateur. La facture sera payable à réception.
- 3 - Dans le cas d'offres Imag'in Web comprenant des modules de formation par téléphone et/ou Manuel d'utilisation PDF et/ou Tutoriels vidéos, ces formations servent à comprendre l'utilisation du Site souscrit dans le cadre du présent contrat dans les conditions suivantes :
 - a - **Téléphone** : Formation téléphonique à utiliser, à la demande de l'Abonné, dans les 60 (soixante) jours suivant la livraison du site, durant les jours et horaires d'ouverture d'Imag'in Créa Graph et uniquement sur rendez-vous préalablement fixé.
 - b - **Manuels d'utilisation PDF** : Les manuels seront livrés par mail à l'Abonné lors de la livraison du site internet afin que l'Abonné puisse utiliser les fonctions principales du Site Internet souscrit par le présent contrat. Ce manuel est la propriété d'IMAG'IN CRÉA GRAPH qui ne concède que le droit d'utilisation à l'Abonné pour son propre compte. Tout transfert, cession, copie, vente, mise à disposition en ligne ou par tout autre manière que ce soit à un tiers entraîneront des poursuites au titre de la violation de la propriété intellectuelle.
 - c - **Tutoriels vidéos** : Imag'in Créa Graph transmettra à l'Abonné le lien vers les tutoriels vidéos en rapport avec l'utilisation du Site Internet souscrit par le présent contrat.

Article 25 - Référence commerciale

L'Abonné reconnaît qu' IMAG'IN CRÉA GRAPH est autorisée à citer son nom en tant que référence commerciale, sauf demande expresse de l'Abonné.

Article 26 - Fichiers Informatiques - Accès

L'Abonné dispose d'un droit d'accès dans le fichier d'information, de rectification et de suppression pour les renseignements le concernant dans le fichier d' IMAG'IN CRÉA GRAPH dans les conditions de la loi et du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). ce droit sera exercé auprès de la direction d' IMAG'IN CRÉA GRAPH.

Article 27 - Force majeure

Les événements d'interruption, panne, sabotage des moyens de télécommunication, incendie, inondation, avaries, guerre, grèves, lock out soit chez IMAG'IN CRÉA GRAPH, soit chez ses fournisseurs ou prestataires, retard de livraison des fournisseurs seront tenus pour cas de force majeure, même s'ils ne sont que partiels et qu'elle qu'en soit la cause.

Article 28 - Intuiti personae

Les présent contrat est conclu en considération de l'Abonné, qui ne sera donc pas autorisé à céder le présent contrat sans accord expresse d' IMAG'IN CRÉA GRAPH.

Article 29 - Validité - Non validité partielle

Si l'une ou plusieurs clauses du présent contrat devenait caduque, la validité des autres clauses du présent contrat n'en serait pas affectée pour autant, les parties seront tenues de remplacer la clause caduque par une clause permettant de réaliser au mieux l'objectif initialement recherché.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV (Conditions Générales de Ventes) préalablement à la souscription du présent contrat

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com



Imag'in Créa Graph

133 rue de la mairie
45 210 La Chapelle Saint Sépulcre
Tél : 06 89 85 07 44
Mail : contact@imagincreagraph.com

CONTRAT D'ABONNEMENT ET DE LOCATION DE SOLUTION INTERNET IMAG'IN WEB

Article 30 - Exécution du contrat

Le fait pour IMAG'IN CRÉA GRAPH de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une des stipulations du présent contrat, ne pourra pas être interprété comme une renonciation à faire valoir ultérieurement cette stipulation.

Article 31 - Juridiction compétente

Tout litige entre les parties relatif à leurs relations contractuelles et notamment à l'interprétation, l'exécution et/ou la résiliation du présent contrat sera de la compétence des Tribunaux du siège social d' IMAG'IN CRÉA GRAPH.

L'Abonné reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGV (Conditions Générales de Ventes) préalablement à la souscription du présent contrat

06 89 85 07 44 Δ contact@imagincreagraph.com

Imag'in Créa Graph • S.A.R.L au capital de 2000 € - Siège Social : 133 rue de la Mairie 45210 La Chapelle Saint Sépulcre
TVA intracommunautaire : FR01 539 644 526 - R.C.S Orléans 539 644 526 • APE : 18.13 Z

www.imagincreagraph.com